



Uniquement destiné aux médias

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques se clôt à Copenhague par un accord politique sur le plafonnement du réchauffement, la baisse des émissions et l'augmentation du financement

(Copenhague, 19 décembre 2009) – La Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques a pris fin aujourd'hui à Copenhague. Les pays ont signé un accord dans lequel ils s'engagent à réduire sensiblement leurs émissions en vue de limiter la hausse des températures du globe et à accroître le financement nécessaire pour lutter contre les changements climatiques dans les pays en développement.

L'« Accord de Copenhague » entériné par les leaders mondiaux a reçu l'appui d'une majorité de pays, dont le plus grand et le plus riche et le plus petit et le plus vulnérable.

« Nous sommes parvenus à un accord », a déclaré le Secrétaire général des Nations Unies, M. Ban Ki-moon. « L'entente n'est peut-être pas ce que chacun avait espéré, mais il s'agit d'un début essentiel », a-t-il ajouté.

L'Accord de Copenhague prend acte des avis scientifiques selon lesquels il est indispensable de maintenir l'élévation des températures à moins de 2 degrés Celsius si l'on veut éviter les effets les plus graves des changements climatiques.

Pour cela, le texte stipule que les pays industrialisés s'engageront à respecter à partir de 2020, séparément ou de manière collective, des objectifs chiffrés de réduction des émissions dans l'ensemble de leur économie, qui seront inscrits dans l'accord d'ici au 31 janvier 2010.

Un certain nombre de pays en développement, y compris de grandes économies émergentes, ont accepté de communiquer tous les deux ans les efforts déployés en vue de limiter les émissions de gaz à effet de serre et feront eux aussi connaître leurs engagements avant cette date.

Les mesures d'atténuation pour lesquelles les pays en développement désirent obtenir une aide internationale seront consignées dans un registre, avec toutes les informations nécessaires concernant la technologie, le financement et le renforcement des capacités que devraient procurer les nations industrialisées.

« Nous devons être lucides », a déclaré le Secrétaire exécutif de la CCNUCC, M. Yvo de Boer. « La réunion de Copenhague a certes accouché d'un accord, mais il est clair qu'il faudra élever nos



ambitions en matière de réduction des émissions si nous voulons maintenir le réchauffement de la planète à 2 degrés », a-t-il précisé.

Comme les engagements prévus par les pays industrialisés et les pays en développement pourraient, selon les scientifiques, être insuffisants pour maintenir la hausse des températures à moins de 2 degrés, les dirigeants ont appelé à revoir l'accord d'ici à 2015.

On envisagerait, lors de cette révision, d'abaisser à 1,5 degré l'objectif à long terme de limitation du réchauffement de la planète.

Les chefs d'État et de gouvernement ont l'intention de prendre rapidement des mesures en matière d'atténuation, d'adaptation, de financement, de technologie, de réduction des émissions attribuables au déboisement dans les pays en développement et de renforcement des capacités.

Ils ont décidé de créer le « Fonds vert de Copenhague pour le climat » afin de soutenir une action immédiate. Le financement promis par les pays développés au cours des trois prochaines années atteindra près de 30 milliards de dollars É.-U.

À plus long terme, les pays industrialisés ont décidé de mobiliser conjointement 100 milliards de dollars É.-U. par année d'ici à 2020 pour répondre aux besoins des nations en développement.

Afin d'accélérer le développement et le transfert de technologie au service de l'adaptation et de l'atténuation, les gouvernements ont l'intention de mettre sur pied un nouveau mécanisme d'appui technologique.

Cent dix-neuf dirigeants ont assisté à la réunion, soit le plus grand rassemblement de chefs d'État et de gouvernement dans l'histoire des Nations Unies. « L'évolution du climat est le grand enjeu politique de notre temps », a affirmé M. Ban Ki-moon. « J'exhorte solennellement les dirigeants mondiaux à tenir leurs engagements ».

« Nous disposons maintenant d'un document qui nous permet de passer immédiatement à l'action », a déclaré M. Yvo de Boer. « Mais nous ne devons pas perdre de vue qu'il s'agit d'une lettre d'intention qui ne précise pas ce qui doit être fait sur le plan juridique. Il faut maintenant traduire l'accord politique de Copenhague en un texte renfermant des objectifs réels, mesurables et vérifiables », a-t-il conclu.

La prochaine Conférence annuelle aura lieu vers la fin de 2010 à Mexico, après un important cycle de négociation de deux semaines prévu à Bonn, Allemagne, du 31 mai au 11 juin.

La CCNUCC

Avec 194 Parties, la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques regroupe pratiquement tous les pays de la planète. Le Protocole de Kyoto, qui en est issu en 1997, compte aujourd'hui 190 États membres. En vertu de ce dernier instrument, 37 États formés de pays hautement industrialisés et de pays en transition vers une économie de marché sont légalement tenus de limiter et de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Le but ultime des deux traités est de stabiliser les concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre à un niveau qui n'interfère pas de manière dangereuse avec le système climatique.

Avis aux journalistes

Pour de plus amples informations, veuillez communiquer avec :

M. Eric Hall, porte-parole/directeur des communications avec les médias
Tél. : (+49-228) 815-1398; mobile : (+49-172) 259-0443; courriel : ehall@unfccc.int



M. John Hay, chargé de l'information auprès des médias

Tél : (+49-228) 815-1404; mobile : (+49-172) 258-6944; courriel : jhay@unfccc.int